

Comité de pilotage 2024 des sites Natura 2000 FR7200698 Carrières de Cénac et FR720084 Réseau hydrographique de la Pimpine

Comité de pilotage

03 février 2025

Sadirac (33)




RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine





Ordre du jour


Propos introductif

1. Prolongation de la période d'animation et de la Présidence du COPIL
 2. Natura 2000 sur le Réseau hydrographique de la Pimpine et des carrières de Cenac
 3. Evaluation des mesures de gestion
 1. Communication
 2. Contractualisation
 3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
 4. EIN
 5. Contexte sur le site
 6. Atteinte des objectifs
 4. Perspectives
- 



Ordre du jour

Propos introductif

1. Prolongation de la période d'animation et de la Présidence du COPIL
 2. Natura 2000 sur le Réseau hydrographique de la Pimpine et des carrières de Cenac
 3. Evaluation des mesures de gestion
 1. Communication
 2. Contractualisation
 3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
 4. EIN
 5. Contexte sur le site
 6. Atteinte des objectifs
 4. Perspectives
- 



Propos introductif.


- Monsieur Dominique ASTIER, Conseiller régional et Président du Comité de pilotage Natura 2000.






Ordre du jour

Propos introductif


1. **Prolongation de la période d'animation et de la Présidence du COPIL**
 2. Natura 2000 sur le Réseau hydrographique de la Pimpine et des carrières de Cenac
 3. Evaluation des mesures de gestion
 1. Communication
 2. Contractualisation
 3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
 4. EIN
 5. Contexte sur le site
 6. Atteinte des objectifs
 4. Perspectives
- 

- **Prolongation de l'actuelle période d'animation Natura 2000 et de la Présidence du COFIL :**
Rappel : la Région est structure porteuse de l'animation de ce site du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026.
Marché en cours : durée d'un an seulement, attribué au Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) à compter du 23 février 2024.
→ Futur marché de deux ans, qui devrait être attribué fin février 2025.
 - **Proposition : prolonger la période d'animation, ainsi que la Présidence du Copil assurée par Dominique ASTIER, jusqu'à la fin du futur marché, soit deux ans après la date de notification de celui-ci.**
 - **Vote du COFIL.**
- 

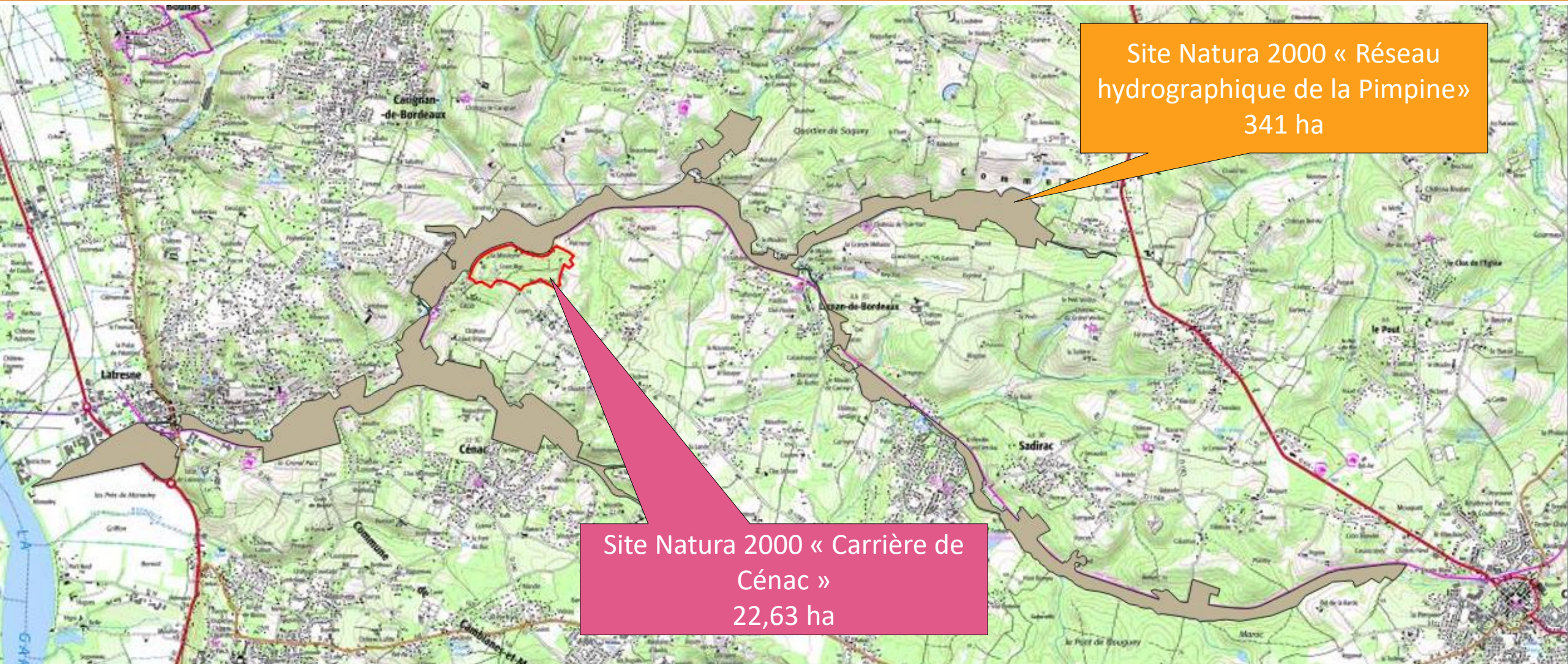


Ordre du jour

Propos introductif

1. Prolongation de la période d'animation et de la Présidence du COPIL
 - 2. Natura 2000 sur le Réseau hydrographique de la Pimpine et des carrières de Cenac**
 3. Evaluation des mesures de gestion
 1. Communication
 2. Contractualisation
 3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
 4. EIN
 5. Contexte sur le site
 6. Atteinte des objectifs
 4. Perspectives
- 

1. Natura 2000 sur les carrières de Cénac et sur le réseau hydrographique de la Pimpine



1. Natura 2000 sur les carrières de Cénac et sur le réseau hydrographique de la Pimpine

Objectifs du DOCOB du Réseau hydrographique de la Pimpine	Objectifs du DOCOB des Carrières de Cénac
<ol style="list-style-type: none">1. Maintenir et améliorer les fonctionnalités hydrologiques des milieux aquatiques et humides.2. Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire.3. Favoriser les populations de mammifères semi-aquatiques et leurs habitats.4. Conserver et favoriser les populations de chiroptères et leurs habitats.5. Sensibiliser les acteurs et la populations aux enjeux du site	<ol style="list-style-type: none">1. Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial2. Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces3. Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces4. Animer l'application du Document d'Objectifs



1. Natura 2000 sur les carrières de Cénac



1303 – Petit rhinolophe –
Rhinolophus hipposideros

Fort

1305 – Rhinolophe euryale –
Rhinolophus ferrumequinum

Non évalué



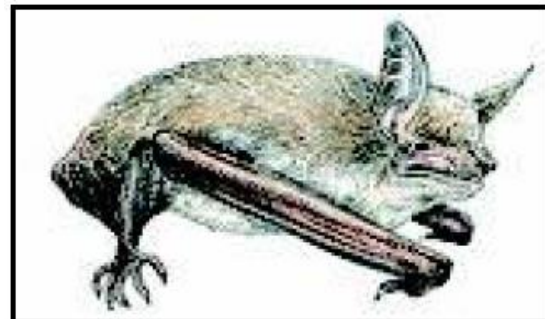
1096 – Grand Rhinolophe –
Rhinolophus ferrumequinum

Fort



1323 – Murin de Bechstein –
Myotis bechsteinii

Moyen



1096 – Grand Murin – Myotis myotis

Fort



1321 – Murin à oreilles échanquées –
Myotis emarginatus

Fort

1307 – Petit Murin – Myotis blythii

Fort



1308 – Barbastelle d'Europe –
Barbastella barbastellus

Moyen



1308 – Minoptère de Schreibers –
Minopterus schreibersii

Non évalué

1. Natura 2000 sur le réseau hydrographique de la Pimpine



91E0* - Forêts
alluviales à *Alnus
glutinosa* et *Fraxinus
excelsior*
Très fort



6210 - Pelouses sèches semi-
naturelles à faciès
d'emboussonnement sur calcaire
(*Festuco-Brometelia*) - **Très fort**



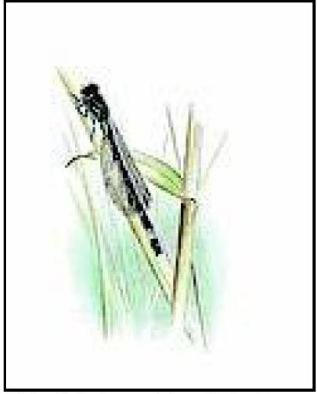
6430 -
Mégaphorbiaies
hygrophiles
Fort



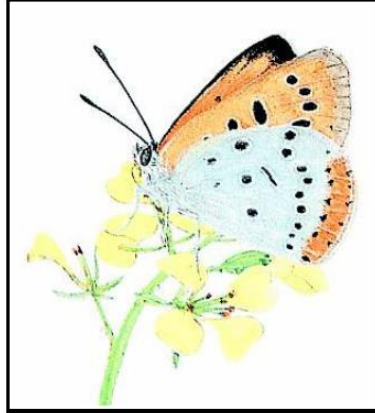
6510 - Prairies maigres de fauche - **Fort**



1. Natura 2000 sur le réseau hydrographique de la Pimpine



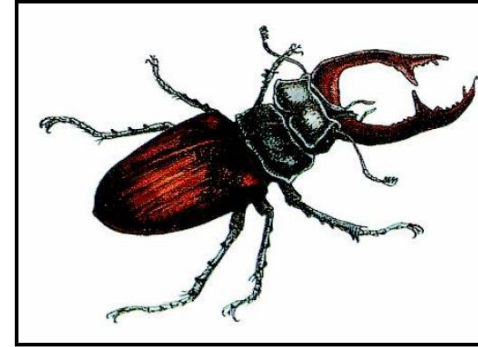
1044 - Agrion de mercure –
Coenagrion mercuriale
Moyen



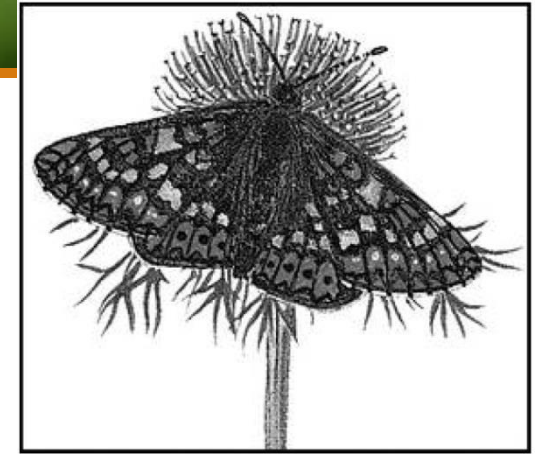
1060 - Cuivré des marais –
Lycaena dispar
Fort



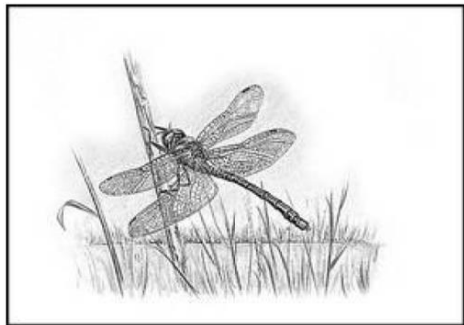
1092 - Ecrevisse à
pattes blanches
Austropotamobius
pallipes
Fort



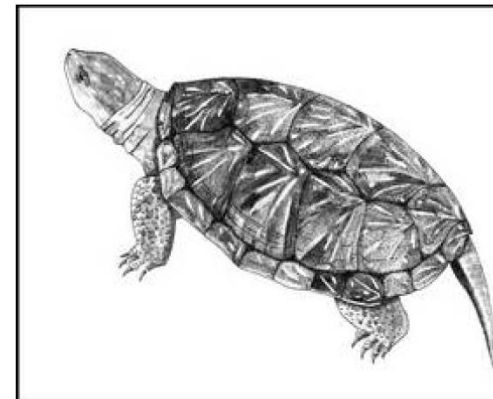
1083 - Lucane Cerf-volant –
Lucanus cervus
Moyen



1065 - Damier de la Succise –
Euphydryas aurinia
Moyen



1041 - Cordulie à corps fin –
Oxygastra curtisii
Moyen



1220 - Cistude d'Europe-
Emys orbicularis
Fort



1. Natura 2000 sur le réseau hydrographique de la Pimpine



1303 – Petit rhinolophe –
Rhinolophus hipposideros

Fort



1323 – Murin de Bechstein –
Myotis bechsteinii

Moyen



1321 – Murin à oreilles
échancrées – *Myotis*
emarginatus

Fort



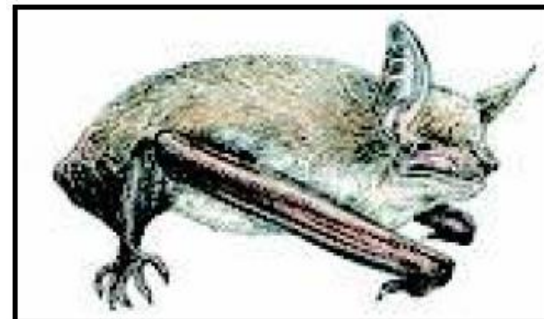
1308 – Barbastelle
d'Europe – *Barbastella*
barbastellus

Moyen



1096 – Grand Rhinolophe –
Rhinolophus
ferrumequinum

Fort



1096 – Grand Murin – *Myotis*
myotis

Fort



1308 – Minoptère de
Schreibers – *Miniopterus*
schreibersii

Fort

1. Natura 2000 sur le réseau hydrographique de la Pimpine



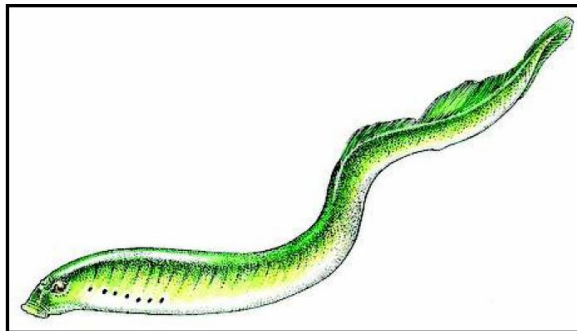
1356* - Vison d'Europe
Mustela lutreola
Très fort



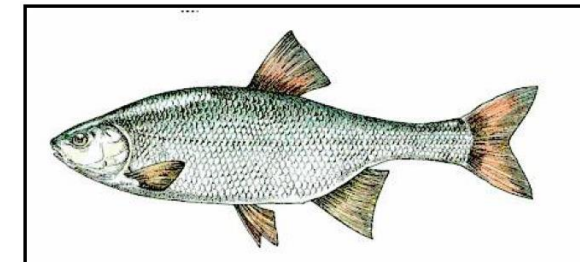
1607* - Angélique des estuaires
Angelica heterocarpa
Fort



1355 - Loutre d'Europe – *Lutra lutra*
Moyen



1096 - Lamproie de Planer –
Lampetra planeri
Fort



1126 - Toxostome –
Parachondrostoma toxostoma
Fort





Outils contractuels

Contrats non-agricoles

Propriétaires,
collectivités,
associations...

Contrats agricoles
(MAEc)

Exploitants agricoles

Contrepartie financière

Charte Natura 2000

Reconnaissance de bonnes
pratiques en place

Propriétaires, collectivités,
associations...

Sans contrepartie financière



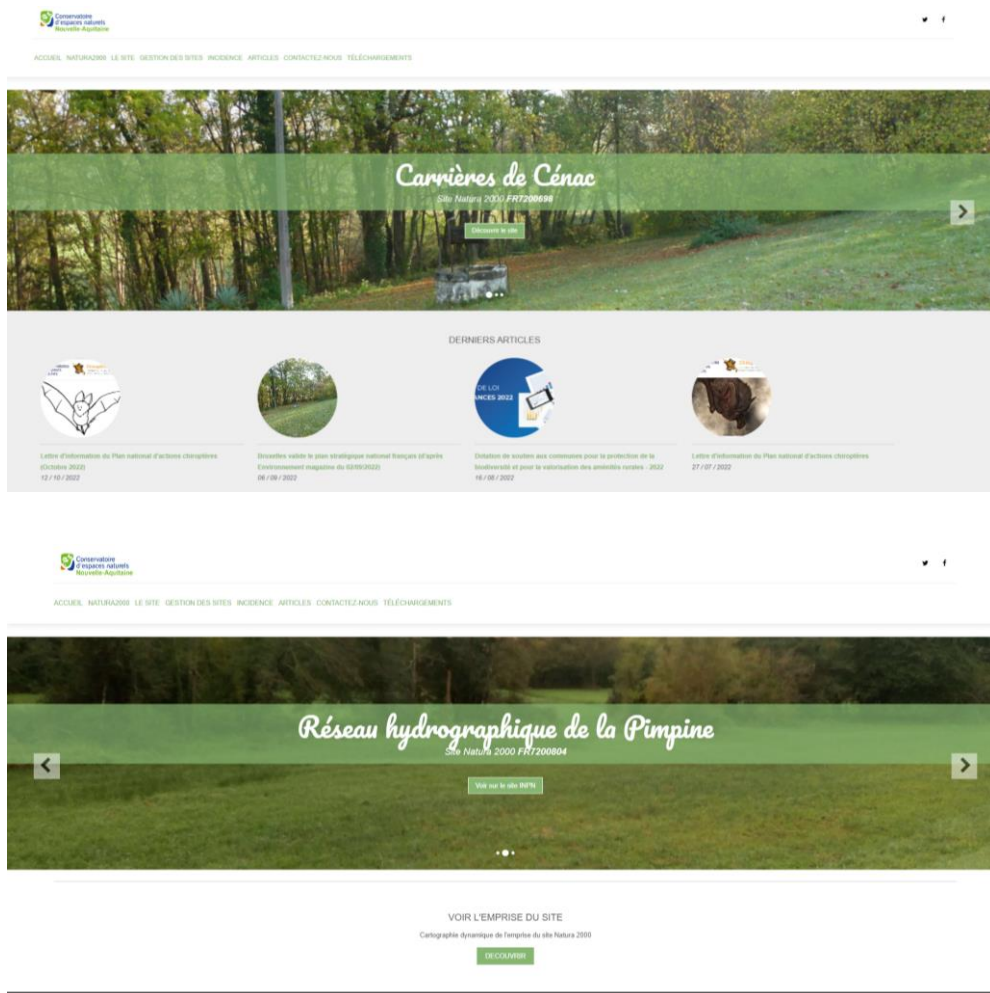


Ordre du jour

Propos introductif

1. Prolongation de la période d'animation et de la Présidence du COPIL
2. Natura 2000 sur le Réseau hydrographique de la Pimpine et des carrières de Cenac
- 3. Evaluation des mesures de gestion**
 1. Communication
 2. Contractualisation
 3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
 4. EIN
 5. Contexte sur le site
 6. Atteinte des objectifs
4. Perspectives





- ### 6 articles publiés en 2024
- Actes du congrès des élus Natura 2000 – Restauration de la Natura, 2024
 - Le règlement européen relatif à la restauration de la nature publié
 - La loi sur la restauration de la Nature a été votée
 - Dotation de soutien aux communes pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales
 - Comite de pilotage : la présentation est en ligne
 - Crise agricole : Agriculture et biodiversité – un destin commun



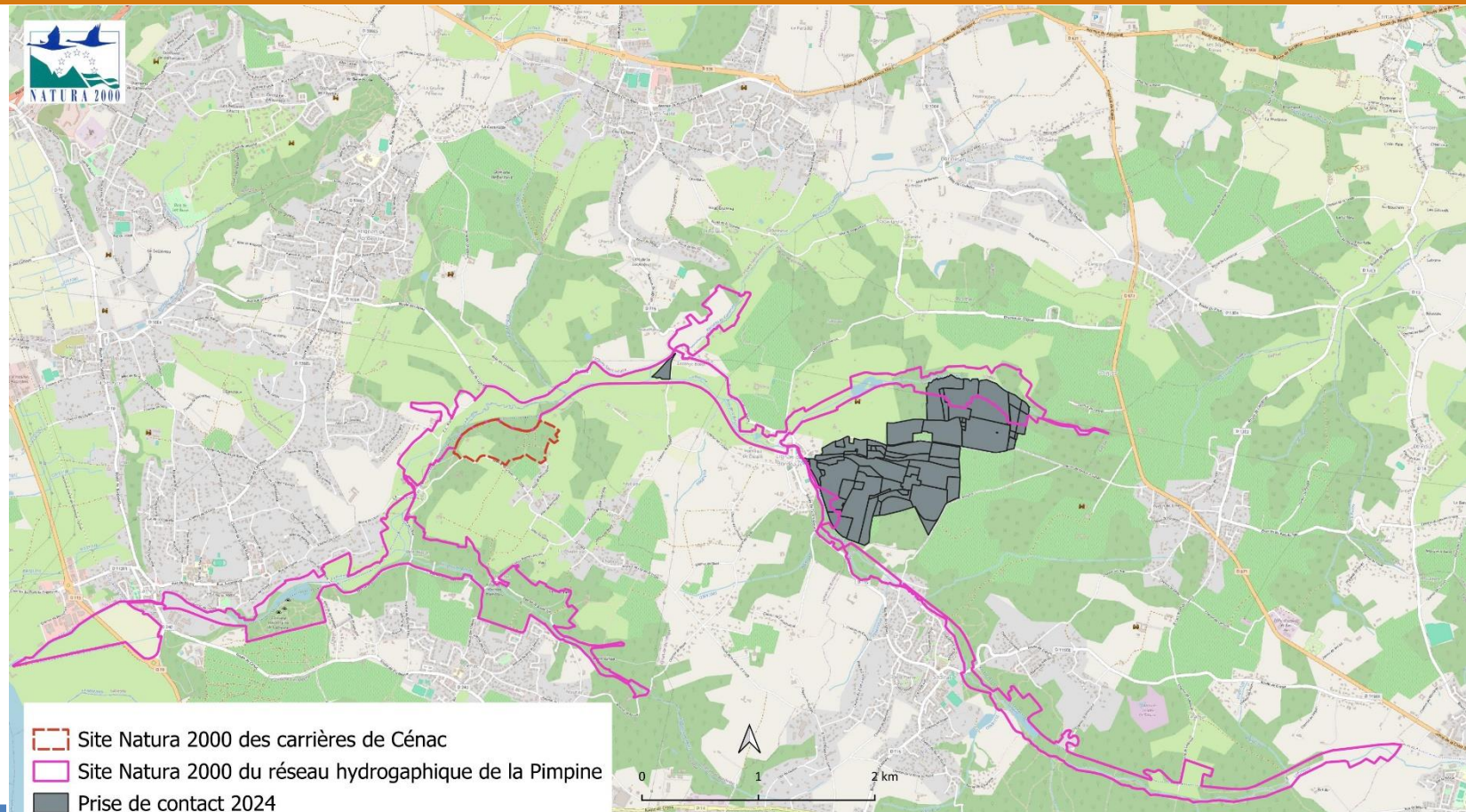
3. Evaluation des mesures de gestion

Prise de contact



4 prises de contact

0 nouveau diagnostic
2 nouvelles chartes (en cours)
0 MAEC
1 EIN



Période

Nombre de
propriétaires
identifiés

Avant 2024

18

3. Evaluation des mesures de gestion

Contrat Natura 2000

Période	Code et dénomination de l'action	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 31/12/2024
Synthèse 2019-2024	GE1.1 - Entretien des prairies (hors SAU) par la fauche	13,63 ha		33 052,75 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE1.2 - Entretien des mégaphorbiaies	11,10 ha		26 917,75 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE1.3 - Entretien des prairies (hors SAU) par le pâturage extensif	13,63 ha		33 052,75 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE1.6 - Entretien de la ripisylve et enlèvement des embâcles	1 874 ml 3,91 ha	n.c.	1 030,00 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE2.4 - Entretien des milieux semis ouverts (hors SAU) par gyrobroyage	2,53 ha	n.c.	3 795,00 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE2.7 - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	2,39 ha		4 780,00 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE2.8 - Entretien des haies existantes	600 ml	n.c.	7 800,00 €-	En attente du positionnement des propriétaires
	RE1.3 - Restauration de la ripisylve et de la végétation de berges	1 874 ml 3,91 ha	n.c.	14 992,00 €	En attente du positionnement des propriétaires
	RE2.2 - Restauration de la diversité physique des cours d'eau et de leur dynamique	563 ml	n.c.	A chiffrer sur devis.	En attente du positionnement des propriétaires
	TU1.1 - Aménagement des ouvrages de franchissement	1 accès	20%	8 000,00 €	Un contrat Natura 2000 finalisé



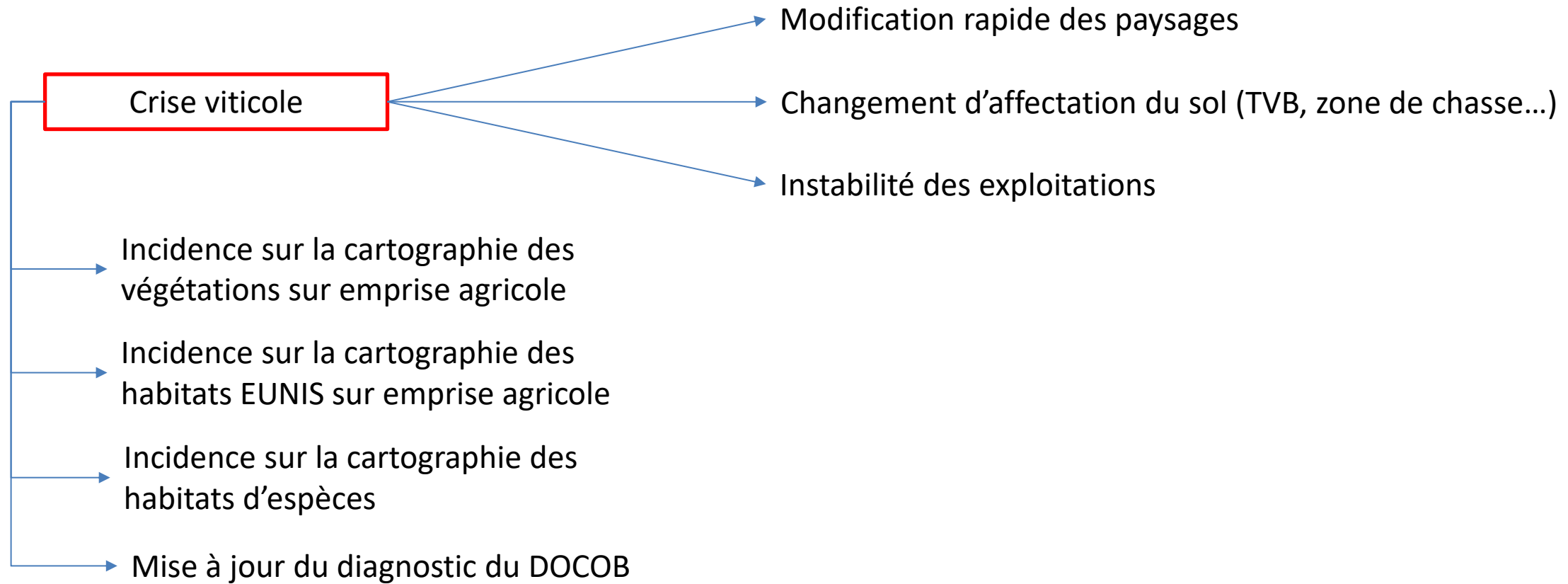
Aucune nouvelle contractualisation en 2024



La lutte biologique n'est plus ouverte à la contractualisation sur les territoires à enjeu biodiversité

Précédentes tranches 2011/2023 :

- *Retard de fauche sur 16,71 ha*
- *Restauration et entretien de fossé sur 1 250 ml*
- *Restauration et entretien de mare sur 5 entités*
- *Ajustement de la pression de pâturage sur 4,62 ha*

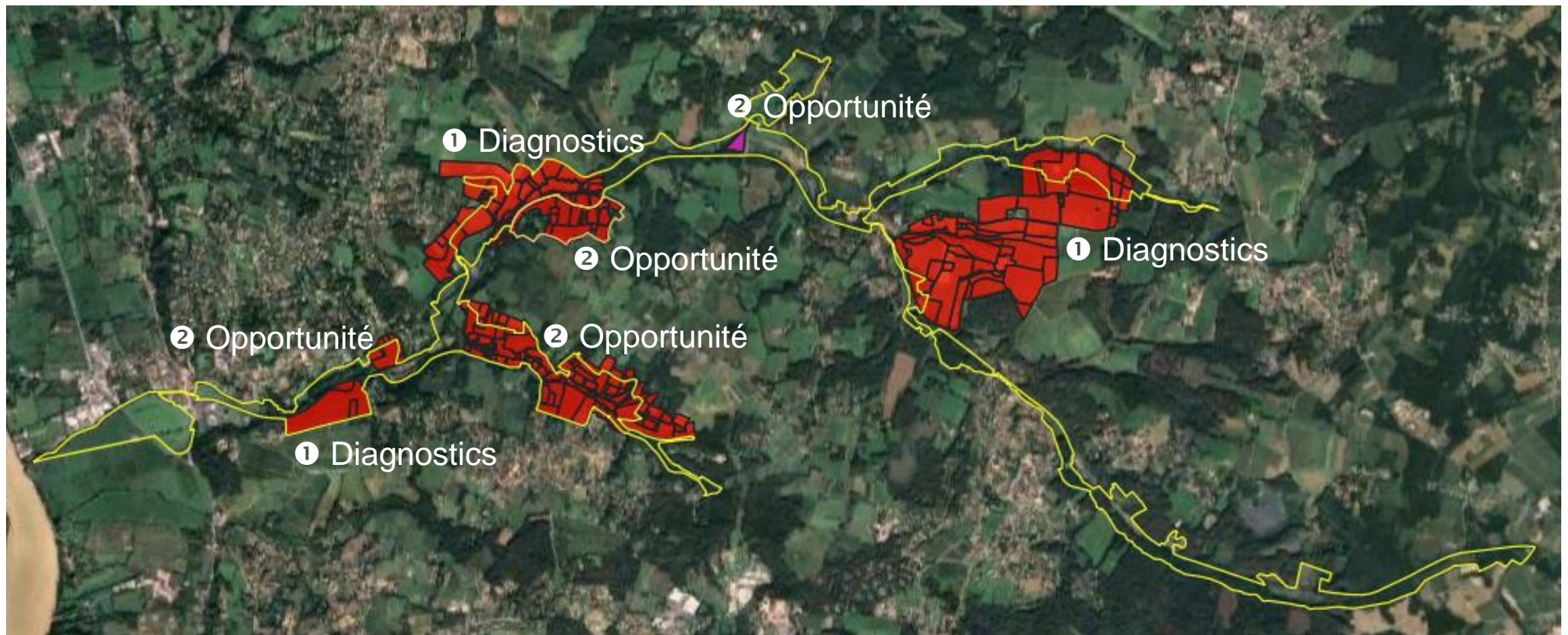


Période	Public ciblé	Nombre de contacts démarchés	Concrétisation	% de concrétisation	Surface engagée	% de la surface totale du site
2024	Propriétaire	3	0	0%	-	-
	Acteur socio-économique	-	-	-	-	-
Synthèse depuis 2019	Propriétaire	10	2	20%	1,36 ha	-
	Acteur socio-économique	28	2	7%	-	-

**1 charte sur des engagements milieux
2 chartes sur des engagements activités
2 chartes à venir (1 màj et 1 nouvelle)**



Stratégie d'acquisition d'espaces naturels –
CEN NA



3. Evaluation des mesures de gestion

Hors contrat

Stratégie d'intervention du Syndicat

Code action	Détail des actions du PPG 2024
Com01	Mise en place de support pédagogique "News Letter"
Com02	Mise en place de repère de crue
Com04	Réalisation et pose de panneaux pédagogiques sur des sites à enjeu et/ou de grande visibilité
Com05	Réalisation et pose de panneaux des noms de cours d'eau sur des ouvrages de franchissements
Com07	Marquage de sensibilisation des avaloirs pluviaux « La rivière commence ici ... »
Com08	Définir l'identité du SIETRA dans ses supports de communication, développer/affiner une stratégie de communication (livret pédagogique) conception + édition
Com06	entretien/gestion pépinière (location matériel, achat fourniture,...)
Ce01	Suppression de petits seuils transversaux isolés
Hn10	Suppression des merlons de curage
In10	Retrait de clôture en travers
In11	Retrait sélectif d'embâcle gênant

Action en lien directe avec les objectifs du DOCOB

Absence de cartographie des habitats d'IC dans le DOCOB « Carrières de Cénac »

Non prise en compte de ces habitats par le DOCOB (Enjeu, OBLT, OO, Actions)

Non prise en compte de ces habitats par les projets (Etudes d'incidence)

→ Cartographie des végétations

→ Cartographie des habitats EUNIS

→ Cartographie des habitats d'IC

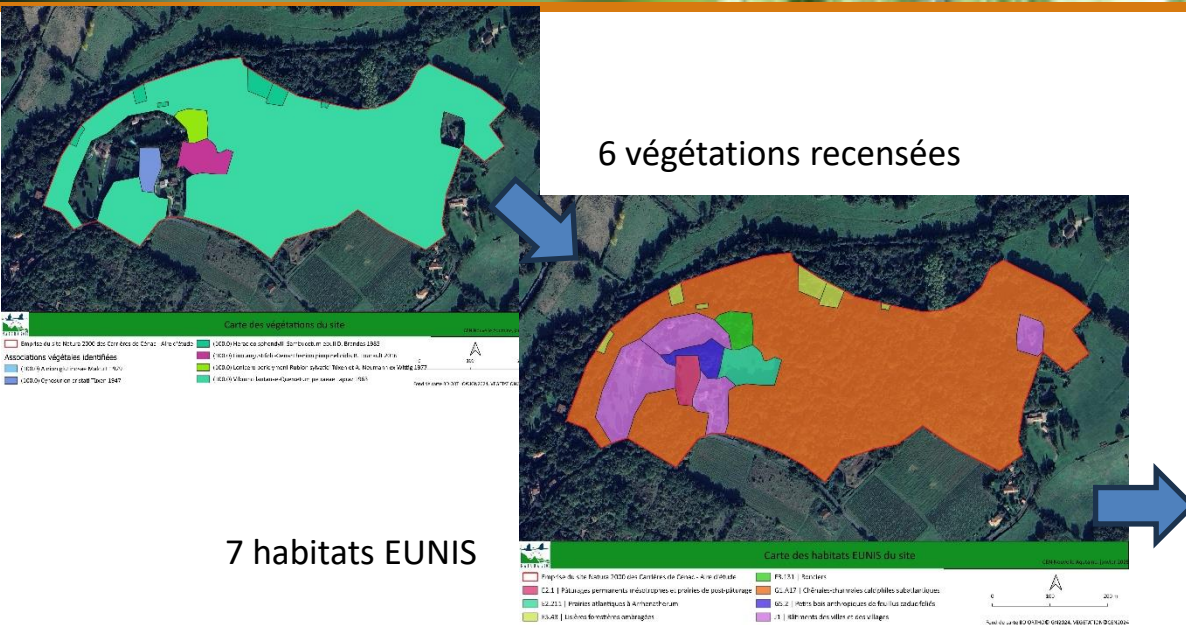
→ Cartographie des habitats d'espèces

→ Mise à jour du diagnostic du DOCOB, Enjeux, OBLT, OO, Actions

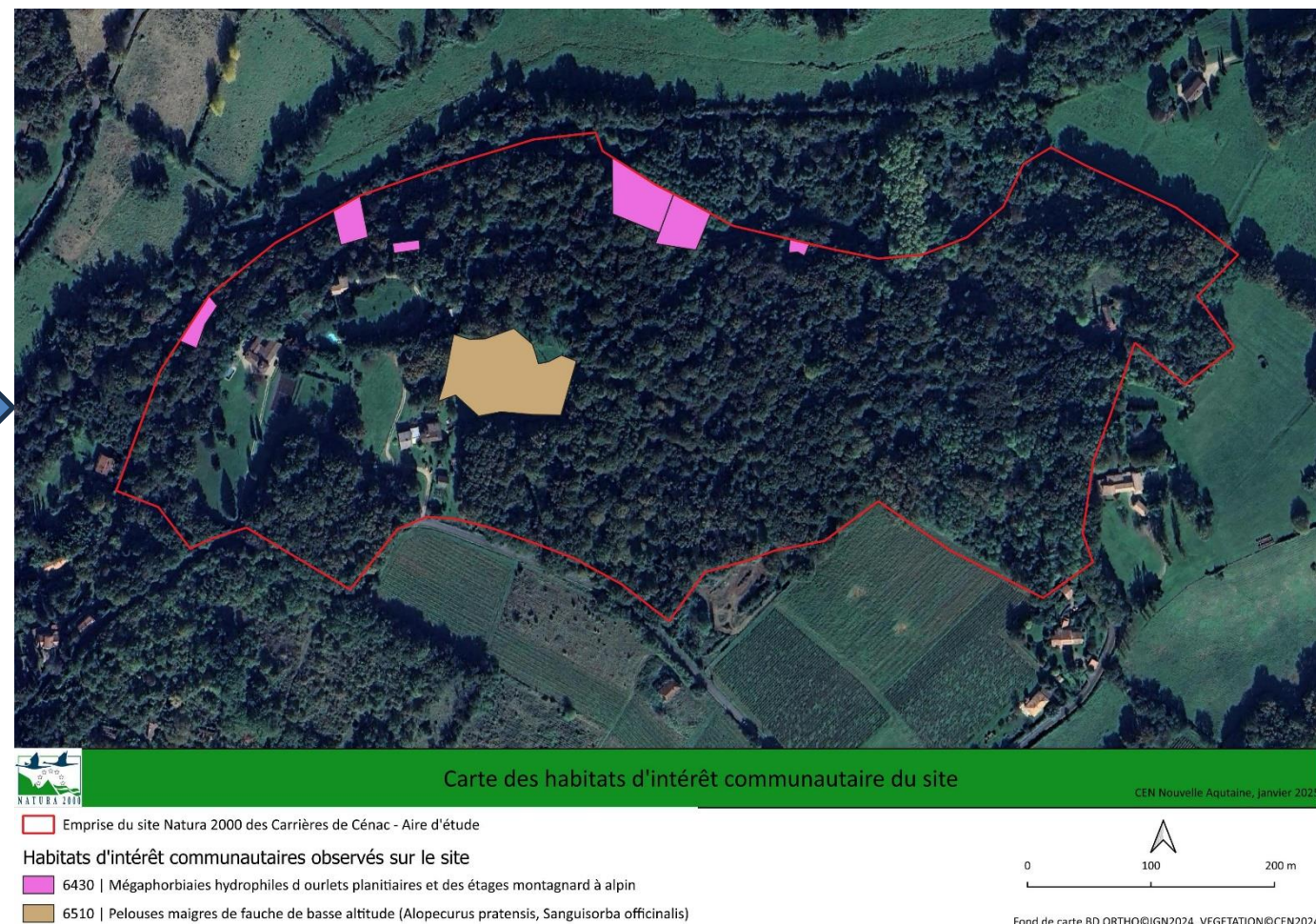


3. Evaluation des mesures de gestion

Cartographie des habitats



- 2 habitats d'intérêt communautaire
- 6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles (0,55 ha)
- 6510 – Prairie de fauche (0,39 ha)
- + 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme



Validation et autorisation

- Validation de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire
- Autorisation d'intégration au DOCOB

→ *Sous réserve de l'avis favorable du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique*



Aucun projet soumis

EIN depuis 2016

- *Projet 1* : Construction d'un lotissement (Cénac) - Favorable
 - *Projet 2* : PLU (Cénac) – Favorable
- *Projet 3* : Construction d'un lotissement (St Genès de Lombaud) - ?
- *Projet 4* : Construction d'un lotissement (le Lignan de Bordeaux) - Demande de précision
- *Projet 5* : Ouvrage de franchissement (Carignan de Bordeaux) – Favorable
 - *Projet 6* : Révision du PLU (Latresne) – ?
 - *Projet 7* : Construction d'un collège (Fargues Ste Hilaire) - ?
- *Projet 8* : Manifestation sportive (Latresne) – Favorable sous réserve d'adaptations
 - *Projet 9*: Modification du PLU (Créon) - ?

Travaux réalisés sur le lycée de Créon – problème de pollution de la Pimpine

Pollution constatée par les usagers :

- forages dans le cadre du dispositif de chauffage par géothermie
- la terre extraite rejetée dans la Pimpine (Le maître d'ouvrage avait déjà identifié le problème et l'avait signalé à l'entreprise)

→ rejets non toxiques

→ impact important sur la turbidité de l'eau (matière en suspension) pouvant entraîner des mortalités de poissons et de micro-invertébrés, colmatage des frayères

Filtres insuffisants

- Réunion avec la DREAL, la police de l'eau, l'entreprise et la Région (6 décembre 2024) : rapport de manquement + prescriptions
- La Région a suspendu les travaux le même jour, le temps de la mise en conformité -> régularisation début janvier 2025

3. Evaluation des mesures de gestion

Etat de conservation

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface évaluée dans le DOCOB	Etat de conservation sur le site	Tendance sur la tranche 2016-2023	Tendance sur la tranche 2024	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles à faciès d'emboussonnement sur calcaire (<i>Festuco-Brometelia</i>)	8,15 ha	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Aucune action entreprise sur ce milieu. La dynamique actuelle tend vers la fermeture du milieu. Par ailleurs, les possibilités d'entretien par pastoralisme s'amenuisent sur le territoire.
6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	2 ha	Mauvais	↘	↘	Très mauvais	Aucune action entreprise sur ce milieu, mais une perspective positive dans le cadre de la mise en œuvre du PPG sur le bassin versant
6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	30 ha	Mauvais	↘	↘	Très mauvais	Aucune action entreprise sur ce milieu. La dynamique actuelle tend vers la fermeture du milieu. Par ailleurs, les possibilités d'entretien s'amenuisent sur le territoire.
91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	48,4 ha	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Aucune action entreprise sur ce milieu, mais une perspective positive dans le cadre de la mise en œuvre du PPG sur le bassin versant



3. Evaluation des mesures de gestion

Etat de conservation

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Population évaluée dans le DOCOB	Etat de conservation sur le site	Tendance sur la tranche 2016-2023	Tendance sur la tranche 2024	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques
1041 - Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>	A préciser	A préciser	↘	↘	A préciser	Perspective positive dans le cadre de la mise en œuvre du PPG sur le bassin versant
1044 - Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	A préciser	Bon	→	→	Bon	
1060 - Cuivré des marais <i>Lycaena dispar</i>	A préciser	Mauvais	→	→	Mauvais	Altération des prairies, mais perspective positive avec le PPG sur le bassin versant
1065 - Damier de la Succise <i>Euphydryas aurinia</i>	A préciser	Moyen	→	→	Moyen	Dynamique nationale positive, mais aucune action n'a été entreprise sur le site
1083 - Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	A préciser	Bon	→	→	Bon	Dynamique nationale positive, mais aucune action n'a été entreprise sur le site
1092 - Ecrevisse à pattes blanches <i>Austropotamobius pallipes</i>	A préciser	Mauvais	↘	↘	Très mauvais	La population semble avoir disparu du site à l'expansion des écrevisses exogènes sur la tête de bassin-versant
1096 - Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>	A préciser	Mauvais	n.c.	n.c.	Mauvais	Perspective positive dans le cadre de la mise en œuvre du PPG sur le bassin versant
1126 - Toxostome <i>Chondrostoma toxostoma</i>	A préciser	A préciser	n.c.	n.c.	A préciser	

3. Evaluation des mesures de gestion

Etat de conservation

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Population évaluée dans le DOCOB	Etat de conservation sur le site	Tendance sur la tranche 2016-2023	Tendance sur la tranche 2024	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques
1220 - Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	A préciser	Moyen	↘	↘	Mauvais	Perspective positive avec le PPG sur le bassin versant
1303 - Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	A préciser	Mauvais sur Pim. Moyen sur Cénac.	↘	↘	Mauvais à très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1304 - Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	A préciser	Mauvais sur Pim. Mauvais sur Céna.	→	→	Mauvais	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1305 - Rhinolophe euryale <i>Rhinolophus euryale</i>	A préciser	Indéterminé	Non évalué	Non évalué	Indéterminé	
1307 Petit Murin <i>Myotis blythii</i>	A préciser	Mauvais sur Pim. Mauvais sur Céna.	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1308 - Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	A préciser	Moyen sur Pim. Moyen sur Cénac.	→	→	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats



3. Evaluation des mesures de gestion

Etat de conservation

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Population évaluée dans le DOCOB	Etat de conservation sur le site	Tendance sur la tranche 2016-2023	Tendance sur la tranche 2024	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques
1310 - Minoptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	A préciser	Mauvais sur Pim. Indéterm. sur Cé.	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1321 - Murin à oreille échanquée <i>Myotis emarginatus</i>	A préciser	Mauvais sur Pim. Mauvais sur Céna.	→	→	Mauvais	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1323 - Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	A préciser	Moyen sur Pim. Moyen sur Cénac.	↘	↘	Mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1324 - Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	A préciser	Moyen sur Pim. Mauvais sur Céna.	↘	↘	Mauvais à très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1355 - Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	A préciser	Moyen	↗	↗	Moyen à bon	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine et aux regards des évaluations nationales
1356* - Vison d'Europe <i>Mustela lutreola</i>	A préciser	Mauvais	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évaluations nationales
1607* - Angélique des estuaires <i>Angelica heterocarpa</i>	A préciser	Bon	→	→	Bon	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine et aux regards des évaluations nationales

3. Evaluation des mesures de gestion

Atteinte des objectifs sur la Pimpine

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD1 - Maintenir et améliorer les fonctionnalités hydrologiques des milieux aquatiques et humides	OO11 - Maintenir et restaurer les zones naturelles d'expansions des crues et l'engorgement des milieux connexes au cours d'eau	50%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG
	OO12 - Maintenir et encourager la gestion raisonnée du réseau hydrographique	50%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG
	OO13 - Restauration du corridor arboré dans les secteurs dépourvus de ripisylve	20%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG
	OO14 - Rétablir la continuité écologique du réseau hydrographique	20%	Un ouvrage a été réhabilité dans ce cadre, augmenter par le PPG
	OO15 - Améliorer la qualité de l'eau pour concourir à l'objectif de "bon état écologique des milieux aquatiques" conformément aux objectifs de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE)	50%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG
	OO16 - Maintenir et encourager la gestion raisonnée des plans d'eau	20%	Un diagnostic a été produit, perspectives augmentées dans le cadre du PPG
	OO17 - Restauration des habitats piscicoles et de la capacité d'accueil	0%	Perspectives positives dans le cadre du PPG



3. Evaluation des mesures de gestion

Atteinte des objectifs sur la Pimpine

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD2 - Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire	OO21 - Adapter les pratiques d'élevage et de fauche aux enjeux écologiques du site	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
	OO22 - Maitriser la progression des ligneux sur les milieux ouverts	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
	OO23 - Lutter contre les espèces exogènes envahissantes	20%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG
	OO24 - Maintenir et favoriser le développement des mégaphorbiaies en linéaire ou en surfacique	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective, perspective positive au travers du PPG
	OO25 - Restaurer les pelouses sèches en déprise par une gestion adaptée	0%	Aucune action sur le sujet
ODD3 - Favoriser les populations de mammifères semi-aquatiques et leurs habitats	OO31 - Réduire les causes de mortalité directe	20%	Un ouvrage a été réhabilité dans ce cadre, augmenter par le PPG
	OO32 - Maintenir et restaurer les habitats des mammifères semi-aquatiques	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective, perspective positive au travers du PPG
	OO33 - Encourager la réalisation d'entretien et de travaux en période non perturbante pour les espèces	50%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG

3. Evaluation des mesures de gestion

Atteinte des objectifs sur la Pimpine

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD4 - Conserver et favoriser les populations de chiroptères et leurs habitats	OO41 - Conserver et favoriser le maintien d'éléments fixes du paysage (haies, lisières forestières, arbres isolés...) et de boisements mûres	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
	OO42 - Maintenir les surfaces de prairies pâturées	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
	OO43 - Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
ODD5 - Sensibiliser les acteurs et la population aux enjeux du site	OO51 - Informer les usagers et les acteurs locaux sur la démarche Natura 2000	50%	Des marges de progression sont possibles auprès des collectivités et des petits propriétaires
	OO52 - Sensibiliser le grand public à la richesse écologique du site et à l'importance du maintien des activités traditionnelles pour leur conservation	50%	Aucune action engagée sur le sujet, mais dynamique sur le territoire
	OO53 - Informer et sensibiliser le grand public sur les espèces invasives et nuisibles	50%	Aucune action engagée sur le sujet, mais dynamique sur le territoire



3. Evaluation des mesures de gestion

Atteinte des objectifs sur Cénac

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD1 - Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial	OO11 - Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris	20%	Démarches entreprises mais propriétaires réticents
	OO21 - Suivre les colonies de chauves-souris en hiver	100%	Réalisé bénévolement par le GCA
ODD2 - Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces	OO22 - Suivre les conditions hygrothermiques des carrières et des extérieurs	100%	Réalisé lors des précédentes tranches
	OO23 - Améliorer les connaissances concernant l'utilisation des différentes cavités	100%	L'utilisation est plutôt bien connue grâce aux investigations du GCA, en revanche, l'utilisation du réseau sur le bassin versant est plus floue
	OO24 - Evaluer la présence hors site du Grand Rhinolophe en période de reproduction	100%	Réalisé lors des précédentes tranches
	OO25 - Evaluer la conservation des espèces	50%	Cartographie des habitats naturels réalisée
ODD3 - Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces	OO31 - Mettre en place de la sensibilisation ex-situ	25%	Un panneau du Département sur la piste cyclable



Ordre du jour

Propos introductif

1. Prolongation de la période d'animation et de la Présidence du COPIL
2. Natura 2000 sur le Réseau hydrographique de la Pimpine et des carrières de Cenac
3. Evaluation des mesures de gestion
 1. Communication
 2. Contractualisation
 3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
 4. EIN
 5. Contexte sur le site
 6. Atteinte des objectifs

4. Perspectives



- Réalisation d'une exposition itinérante
- Faire vivre les outils de communication (Exposition, site internet)
- Poursuite des démarches de contractualisation (Contrat Natura 2000 / Charte / accompagnement MAEC)
- Appui aux évaluations d'incidence Natura 2000
- Appui au territoire pour la mise en œuvre de politiques publiques
- Mise à jour du diagnostic du DOCOB + FSD
- Gestion administrative et financière du site



Merci pour votre participation

Pascal TARTARY : p.tartary@cen-na.org / 07.69.52.13.89

Comité de pilotage
18 décembre 2022
Latresne (33)



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

